

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Asprosurprise du 29 novembre 2016

Le quorum n'étant pas atteint à 19h45, une assemblée extraordinaire est convoquée pour 20h.

Présents : F. Reinhardt, R. Mermoud, J. Monnier, N. Groux, J. Mayor, P. Rey, S. Henry, P. Charrière, T. Campiche, L. Potterat, C. Guignard, P. Moersch, O. Emery, C. Casteras, P. Bertrac, D. Graser, J.-P. Peyrot (CVSNG), Voiles Gautier

Procurations : G. Farolfi, M. Schmidt, J.-C. Smolik, CER, .

Excusés : G. Farolfi, G. Nicollier, G. Rudaz, P. Pochelon, O. Legeret, M. Glaus P. Baer, F. Macheret, U. Slongo, C.-H. Chabloz, S. Girardbille, J.C. Smolik, T. Gafner, P. Girod, T. Genet, N. Fabre, F. Séchaud , Arnaud Gavairon.

A 20h05, le président, Frank Reinhardt, déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 19 janvier 2016 :

Le P.V. de l'A.G. ayant été envoyé début de l'année 2016, le président demande si tout le monde en a pris connaissance, celui-ci est adopté à l'unanimité

2. Rapport du président :

Frank nous rappelle que toute la communication de l'asprosurprise a été refaite et que notamment sur Facebook nous avons eu sur quelques sujets jusqu'à 1700 vues. La plus part du temps, il y avait environ 500 personnes touchées par ces informations. Le site web est bien mais des améliorations doivent être apportées. Il reste ouvert à toute suggestion des membres. Les annonces des régates, l'accès aux avis de course, inscription, etc doivent être simplifiés

Le Championnat Suisse a été un bel évènement cette année avec de nombreuses manches courues. Il est dommage du peu de participation des Genevois malgré la fête des 40 ans organisée à cette occasion. Il y a eu un couac au niveau de la jauge mais pour essayer d'éviter ces problèmes, un cahier des charges va être fait, le document de base est en cours de réalisation par Arnaud Gavairon.

Le prochain Championnat Suisse aura lieu du 12 au 15 août à Brunnen. Le comité est déjà en train de chercher un site avec du vent pour 2018.

La finale à la SNG a été un succès avec également beaucoup de manches courues. Le club est toujours accueillant, nous avons envoyé un courrier pour les remercier de leur engagement en tout point, que ce soit pour cette régata ou même lors du critérium du Yacht Club. Nous remercions également Nicolas Fabre qui a organisé avec brio la fête des 40 ans qui a été un succès.

Concernant la reprise du chantier Archambault par le chantier BG Race, nous sommes dans un statu quo. Toujours en attente de voir un bateau fini et dans une bonne qualité. Racheter les moules n'aurait pas été compliqué mais trouver un chantier, en Pologne par exemple, reste difficile et surtout demande de l'engagement et du professionnalisme des personnes qui voudraient relever le défi.

Nicolas Groux demande comment il faut faire lorsqu'il faut remplacer une pièce comme par exemple le coffre arrière, pièce qui n'est pas possible d'être livrée pour l'instant. Faut-il faire un amendement temporaire pour ce genre de problème dans le règlement de jauge. L'association française sont dans la même réflexion que nous pour l'instant.

3. Rapport des Chefs de flotte:
Seul chef de flotte présent, Laurent Potterat, nous confirme une belle participation des surprises à Morges dont tout le comité a été changé lors de la dernière assemblée. Il semblerait que des manifestations sympathiques seront organisées car il y a beaucoup de renouveau dans ce comité.
4. Rapport de la trésorière
Monique Daulte-Mermoud donne lecture du bilan de l'exercice 2016 et annonce une perte de fr. 9'382.90 principalement due aux frais concernant la communication qui a été revue (nouveau site, facebook) avec des intervenants intéressés financièrement ainsi que les frais pour le jubilé des 40 ans du surprise.
5. Rapport des vérificateurs de comptes :
Les vérificateurs de comptes étant absents tous les deux, la trésorière confirme avoir reçu par mail confirmation que les comptes ont été contrôlés et qu'aucune irrégularité dans l'exercice 2016 n'a été constatée.
6. Adoption des rapports et décharge du comité:
Votés à l'unanimité par acclamation.
7. Election du président :
Frank Reinhard veut bien prolonger son mandat d'une année c'est accepté par applaudissement à l'unanimité
8. Election de la Trésorière :
Monique Daulte-Mermoud prolonge également son mandat d'une année et c'est accepté par applaudissement à l'unanimité
9. Election du comité :
Pascal Baer a démissionné en raison de son travail. Le président souhaite redéfinir les rôles de chacun, notamment trouver une personne pour s'occuper de la recherche de partenaires pour le site de l'asprosurprise.

Arnaud Gavairon commission technique
René Mermoud s'occupe du calendrier des régates
Monique Daulte-Mermoud Trésorière et secrétariat
Nicolas Fabre
Laurent Potterat

Tous élus à l'unanimité
10. Election des vérificateurs des comptes:
Olivier Legeret et Michel Glaus sont réélus par applaudissement. Par contre Michel Glaus ne reconduira pas son mandat pour l'année 2018.
11. Election d'un responsable de communication:
Nicolas Fabre s'est occupé de Facebook, de l'évolution du site web, des courriers. Il se désiste de ce mandat. Adrien Bonni équipier de Nicolas Fabre, au lit avec une gastro, s'est proposé. Il est élu à l'unanimité.

12. Modification d'articles des statuts de l'association.

Une proposition de modifications d'articles des statuts avait été envoyée avec la convocation à l'assemblée générale. Elles sont relues et expliquées par Frank et sont acceptées à l'unanimité.

13. Calendrier:

Le challenge Top Voiles continue encore pendant 2 ans. Ci-dessous vous trouvez les dates de régates confirmées:

29-30 avril	critérium Pully
20-21 mai	critérium Ouchy
25-28 mai	Ch. de France des Croiseurs Légers Thonon
10-11 juin	Genève Rolle
17-18 juin	Bol d'or
12-15 août	Championnat Suisse à Brunnen
14-17 septembre	Coupe d'Europe à Port Grimaud
30.09-1 octobre	critérium société nautique Genève (
21-22 octobre	Finale Top Voiles à Morges

2 dates sont prévues mais à confirmer encore pour des entraînements (race clinic) soit :

22 avril à Pully (organisé par Top Voile)

3-4 juin au Yacht club Genève par North

La méthode de calcul actuelle est sur le site. Les 2 meilleures courses croisière comptent, sur les 3 critères on peut enlever un résultat, la finale est obligatoire et compte dans le résultat.

Il est proposé par Pierre Moerch que la finale compte double pour attirer plus de monde. Il signale également que dans la finale à Genève aucune manche n'a pu être tracée et que cela n'est pas conforme aux règles de jauge de l'Asprosuisse.

Il semble que de plus en plus dans les régates toutes les manches comptent, ce qui éviterait des cartons.

Il est proposé de le rajouter dans le cahier des charges et de le faire en 2 étapes. Est proposé pour l'instant que la finale compte double et que dès la 4^{ème} manche on peut biffer une manche selon le règlement. 13 pour, 1 contre, 4 abstentions.

Dans la continuation de la discussion, il est proposé de laisser libre choix aux organisateurs d'annuler ou non une manche. Jean-Claude Peyrot dit qu'un choix doit être fait autrement ce sera trop difficile à gérer pour les participants. Frank propose qu'effectivement une règle de base soit définie. Pierre Moerch propose d'en parler lors d'une prochaine régata.

14. Divers :

La vente aux enchères est reportée et sera faite à Pully lors du prochain critérium.

La séance est levée à 22h00 et le comité propose de partager le verre de l'amitié.